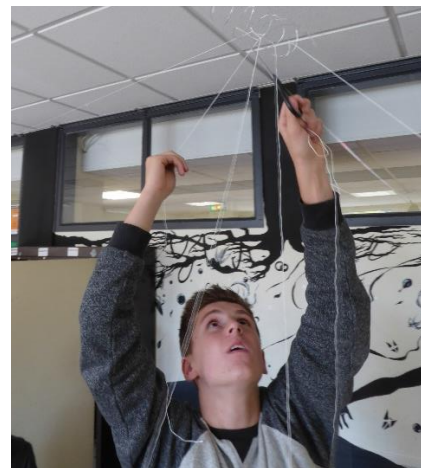
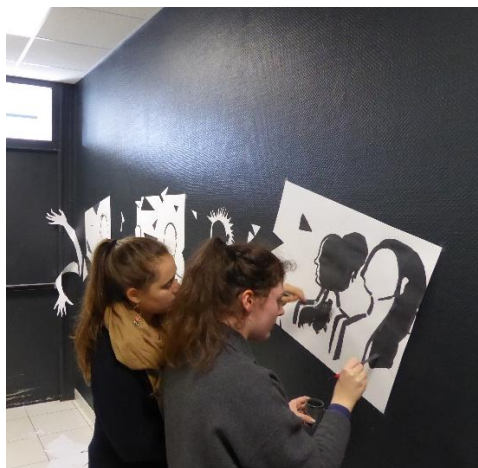


Le lycée Saint Paul propose aux élèves de **seconde, première et terminale** quelle que soit la série, **2 heures d'enseignement d'arts plastiques hebdomadaire** où sont associées pratique et culture artistique.



Ce temps de formation permet aux élèves de terminale de préparer un dossier de travaux personnels et de le présenter à **l'épreuve orale facultative d'arts plastiques du Baccalauréat**.

Le suivi de cette option entraîne une meilleure assurance à l'oral et peut conduire certains élèves à se lancer dans un projet d'étude post- bac dans le domaine artistique et en architecture.



Dessin



Découverte des œuvres du domaine de Kerguéhennec



Projet infographique

En expérimentant le **dessin**, la **peinture**, la **sculpture**, la **photographie**, l'**infographie**, l'**architecture**, les élèves construisent progressivement une démarche personnelle, articulée avec des références artistiques actuelles et du passé.



Assemblage